



RAPPORT ANNUEL

Bureau de direction du Sénat académique

Présenté au Sénat académique SAC-251003

RAPPORT ANNUEL

(Période s'étalant du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025)

Informations générales

Au cours de l'année 2024-2025, le Bureau de direction du Sénat académique (BDS) s'est réuni 9 fois. Les dates des réunions régulières sont les suivantes :

1. Le 3 juin 2024
2. Le 20 août 2024
3. Le 1^{er} octobre 2024
4. Le 25 novembre 2024
5. Le 3 février 2025
6. Le 3 mars 2025
7. Le 7 avril 2025
8. Le 5 mai 2025
9. Le 14 mai 2025

Vous trouverez les procès-verbaux des réunions à l'annexe A.

En raison de dossiers étudiants qui nécessitent une sanction *in extremis* en vue de l'attestation d'un diplôme, un comité d'urgence a été mis sur pied en 2024. Au cours de l'année 2024-2025, le comité d'urgence s'est réuni deux fois, soit le 28 mai 2025 et le 9 juillet 2025. Ce comité d'urgence est composé de la secrétaire générale, la registraire et la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales.

Attributions du Bureau de direction (BDS)

Le Bureau de direction du Sénat académique (BDS) :

- a) veille à l'application des politiques et procédures du Sénat;
- b) dispose des affaires courantes dont il s'acquitte entre les réunions du Sénat;
- c) veille sur les travaux des comités permanents et spéciaux du Sénat;
- d) sanctionne les diplômes et dépose la liste des finissantes et finissants au Sénat; en cas de conflit sur la question de l'admissibilité à un diplôme, le Bureau de direction du Sénat académique délègue à la secrétaire générale ou au secrétaire général, à la ou au registraire et à la vice-rectrice ou au vice-recteur adjoint à l'enseignement et aux affaires professorales la tâche de statuer sur tout grief présenté par une personne étudiante;

- e) choisit les récipiendaires des médailles académiques de la gouverneure générale ou du gouverneur général du Canada;
- f) examine les demandes de reconnaissance d'un diplôme;
- g) prépare le projet d'ordre du jour des réunions du Sénat;
- h) accomplit toute autre tâche que lui délègue le Sénat.

Le recteur et vice-chancelier assume la présidence d'office. La secrétaire générale fut élue à la vice-présidence le 30 octobre 2023.

Membres du Bureau de direction du Sénat académique en 2024-2025

Le Bureau de direction du Sénat académique est composé de sept membres. Ils sont :

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Denis Prud'homme	Recteur et vice-chancelier Président du Comité	D'office 2025/07 à 2030/06
Castonguay, Lynne	Secrétaire générale Vice-présidente du Comité/Secrétaire	D'office Élue par le Bureau
Gilles Roy	Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	D'office 2024/07 à 2029/06
Hélène Albert	Membre du corps professoral, membre du Sénat (Moncton)	Élue par le Sénat académique 2021/08 à 2024/08 2024/08 à 2027/06
Lacina Coulibaly	Membre du corps professoral, membre du Sénat (Edmundston)	Élu par le Sénat 2023/11 à 2026/06
Claudine Auger	Membre du corps professoral, membre du Sénat (Shippagan)	Élue par le Sénat 2024/05 à 2027/04

MEMBRE	QUALITÉ	PROVENANCE ET PÉRIODE D'EXERCICE
Francis Bourgoïn	Personne étudiante du Sénat	Élu par le Sénat 2022/05 à 2025/04
Étienne Bélanger	Personne étudiante du Sénat	Élu par le Sénat 2025/05 à 2026/04

Le Bureau de direction du Sénat académique invite Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat académique, et Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance, à toutes ses réunions.

Dossiers

Au cours de l'année 2024-2025, le Bureau de direction a examiné divers dossiers. Notons les suivants :

1. Analyse des contenus de cours – filtre stratégique de la décolonisation
2. Liste des personnes finissantes 2024
3. Barème de conversion – impacts du règlement 8.5.3.1
4. Demande de la Faculté d'ingénierie – Sanction d'un diplôme posthume
5. Sanction des diplômes – octobre 2024
6. Réunion du CDP et du SAC à la mi-juin
7. Fin de mandat des professeures et professeurs aux divers comités du Sénat académique
8. Rapport annuel 2023-2024
9. Création du Comité consultatif en enseignement et en recherche autochtones
10. Correspondance du Comité citoyen pour un nouveau nom
11. Résultats de l'évaluation du président d'assemblée
12. Sanction des diplômes – février 2025
13. Sondage – Disponibilités pour la réunion du 19 juin 2025

14. Calendrier des réunions 2025-2026

15. Correspondance de Jean-Paul Bourque sur le nom de l'Université

16. Demande d'ajout à l'ordre du jour du SAC : projet de la Déclaration sur la représentation inclusive.

17. Médailles académiques du Gouverneur général

18. Sanction des diplômes – mai 2025

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les membres du Bureau de direction du Sénat. Un merci spécial à Matthieu LeBlanc, président d'assemblée du Sénat, Janice Comeau, coordonnatrice des instances décisionnelles et gouvernance au Secrétariat général, à l'équipe du Registrariat et l'équipe du bureau de la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales pour leur appui tout au long de l'année.

Merci beaucoup!

*Préparé par Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

ANNEXE A

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat
Date : 3 juin 2024
Heure : 15 h

Préparé par : Lynne Castonguay, SG

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ

Présences

Hélène Albert, professeure
Francis Bourgoïn, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire
Lacina Coulibaly, professeur
Dr Denis Prud'homme, recteur, président du comité
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Céline Surette, professeure

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée
Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
(pour le point 7)

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h.

2. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-240603

Francis Bourgoïn, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour du 3 juin 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 BDS-240506

R : 02-BDS-240603

Céline Surette, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal du 6 mai 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

3.2 BDS-240515

R : 03-BDS-240603

Francis Bourgoïn, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal du 15 mai 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

3.3 BDS-240522

R : 04-BDS-240603

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal du 22 mai 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

4. Suivi du BDS-240515

4.1 *Analyse des contenus de cours – filtre stratégique de la décolonisation*

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Gilles Roy, indique que les contenus de cours doivent être développés dans le respect. Il propose qu'un sous-comité soit mis sur pied. On pense à Pierrette Fortin et Sébastien Bérubé. Ce sous-comité pourrait développer des lignes directrices, offrir des conseils et proposer une stratégie. Le sous-comité pourrait également être composé d'un Aîné en résidence, d'une professeure ou d'un professeur, d'une chercheuse ou d'un chercheur autochtone et d'une personne étudiante.

M. Roy indique que le sous-comité pourrait déposer leurs idées au Bureau de direction du Sénat académique (BDS).

Le BDS discute de cette proposition du VRER. Plusieurs membres sont d'avis que le comité devrait relever du VRER et ne devrait pas être connu en tant que « sous-

comité ». Après discussion, le BDS retient l'idée d'un comité « consultatif » qui serait rattaché au bureau du VRER. Par ailleurs, on retient l'idée que le comité consultatif soit composé d'une ou d'un représentant de chaque faculté. Des formations portant sur les premières nations seront données.

Le VRER indique qu'il va retravailler la composition du comité consultatif.

Suivi : VRER

5. Feuille de route SAC-240607

Le BDS examine la feuille de route de la prochaine réunion du Sénat académique. La réunion aura lieu le 7 juin prochain. Parmi les dossiers, on note la création du Bureau d'apprentissage par simulation et collaboration interdisciplinaire (BASCI) et la création de la Maîtrise professionnelle en travail social.

Par ailleurs, il y aura une présentation du nouveau système de gestion des cours et des programmes au Répertoire.

Enfin, plusieurs membres termineront leur mandat. Notons les personnes suivantes :

- Pandurang Ashrit
- Lyne Chantal Boudreau
- Marianne Cormier
- Étienne Dako
- Pierre-Marcel Desjardins
- Salah-Eddine El Adlouni
- Amel Kaouche
- Denis Lajoie
- Gervais Mbarga
- Nathalie Parent
- Sid Ahmed Selouani

6. Sanction des études

La secrétaire générale indique qu'un dossier a été sanctionné par le comité d'urgence le 30 mai. Un résultat n'avait pas été remis au Registrariat, ce qui a occasionné un retard. L'étudiante avait une moyenne au-delà de 4,0 et le dossier était en ordre au moment de la sanction.

6.1 Liste des personnes finissantes de mai 2024

La secrétaire générale présente le rapport de sanction des études pour la remise des diplômes en mai 2024. On remarque que 851 diplômes ont été sanctionnés en vue des collations du mois de mai.

- | | |
|--------------|--------------------------|
| • Réseau | 851 diplômes sanctionnés |
| • Edmundston | 83 diplômes sanctionnés |

- Moncton 689 diplômes sanctionnés
- Shippagan 79 diplômes sanctionnés

6.2 Statistiques – Sanction des études 2023-2024

On rappelle que l'Université sanctionne les diplômes en vue d'une remise le 15 octobre, le 15 février et en mai. Globalement, pour l'année 2023-2024, on compte une diplomation de 1257 diplômes, dont 162 au campus d'Edmundston, 941 au campus de Moncton et 154 au campus de Shippagan.

Ce rapport sera présenté à titre d'information au Sénat académique.

6.3 Statistiques – Moyennes de 4 +

Le BDS examine les tableaux des moyennes des personnes étudiantes ayant reçu une moyenne de 4,0 ou plus en tant que moyenne finale dans leur cheminement universitaire. Globalement, le BDS note ceci :

- | | |
|-----------------------------|--------------------------------|
| • Remise du 15 octobre 2023 | 26,80 % diplômés ont 4 ou plus |
| • Remise du 15 février 2024 | 12,25 % diplômés ont 4 ou plus |
| • Remise mai 2024 | 19,98 % diplômés ont 4 ou plus |

7. Barème de conversion – Impacts du règlement 8.5.3.1 (Invitée : Élisabeth Dawes)

À l'aide d'une présentation Powerpoint, la vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales présente des éléments relatifs au barème de conversion de pourcentage en lettre : évaluation des impacts du règlement académique 8.5.3.1.

Dans le dossier, on note les faits saillants suivants :

- Le nouveau barème mène à l'élargissement artificiel de la zone d'excellence en doublant la proportion des A+.
- Le nouveau barème amplifie les disparités entre les facultés et campus en ce qui concerne la proportion des lettres finales se situant dans la zone d'excellence.
- Le nouveau barème a un impact mineur, mais perceptible sur la proportion des lettres finales se situant dans la zone de passage.
- À la session d'hiver 2020, plus le rendement des étudiantes et étudiants était faible, plus ils avaient tendance à choisir la notation S/NS.
- Le nouveau barème fait augmenter la moyenne et la médiane des moyennes pondérées.
- Le nouveau barème mène à une augmentation considérable de la proportion des moyennes pondérées entre 4,1 et 4,3 et notamment des moyennes de 4,3.
- Pendant la pandémie, la proportion des moyennes pondérées entre 3,7 et 4,3 augmente de façon considérable, et notamment les moyennes de 4,3.
- Le nouveau barème augmente de façon artificielle la proportion de la population étudiante qui est admissible au renouvellement des bourses d'accueil menant à des dépenses imprévues considérables.

- Le nouveau barème fait accroître le nombre de candidatures *ex aequo* pour les médailles académiques du Gouverneur Général.
- Le nouveau barème fait baisser les cotes Z des personnes étudiantes de l'Université de Moncton au fur et à mesure que les moyennes cumulatives augmentent.

À la suite de la présentation, le BDS propose les actions suivantes :

- Ressortir l'analyse de Jean-François Richard lors de la création du nouveau barème et réétudier le dossier.
- Faire une mise à jour des données en incluant les années 2023 et 2024.
- Faire une évaluation plus poussée au niveau des programmes à savoir lesquels sont plus probables à avoir des scores plus élevés. Travailler avec le chercheur institutionnel au besoin.
- Dossier doit relever du Comité d'assurance de la qualité du Sénat académique.

8. Prochaine réunion du BDS – le mardi 20 août à 15 h 30

9. Clôture

La réunion se termine à 16 h 30.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat
Date : 20 août 2024
Heure : 15 h 30

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Francis Bourgoin, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire
Lacina Coulibaly, professeur
Dr Denis Prud'homme, recteur, président du comité
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-240820

Francis Bourgoin, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que l'ordre du jour BDS-240820 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 **BDS-240529**

R : 02-BDS-240820

Gilles Roy, appuyé par Francis Bourgoin, propose :

« Que le procès-verbal du 29 mai 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

3.2 **BDS-240603**

R : 03-BDS-240820

Hélène Albert, appuyée par Francis Bourgoin, propose :

« Que le procès-verbal du 3 juin 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

4. Demande de la Faculté d'ingénierie – Sanction d'un diplôme posthume

La Faculté d'ingénierie demande que l'Université de Moncton accorde à Brooke-Lyn Thibodeau un diplôme posthume. Mme Thibodeau est décédée au cours de l'été 2024. En date d'avril 2024, elle avait complété avec succès tous les cours de son programme à l'exception de neuf cours. On compte 123 crédits sur 150 crédits à son dossier, soit 82 % du travail accompli.

Parmi les pratiques dans les universités canadiennes, on note les critères suivants :

- La personne étudiante doit avoir complété environ 75 % des exigences requises pour son diplôme.
- La personne étudiante doit avoir eu un bon rendement (ré-admissible selon les exigences de maintien au programme), indiquant la réussite vraisemblable du programme.
- La faculté responsable du programme suivi doit faire la recommandation de l'octroi du diplôme.
- Le Sénat ou son entité déléguée prend la décision finale.

On rappelle trois cas de diplômes posthumes à l'Université de Moncton : Émilie Bourlouski (2023); John Layden et Michelle Doucet (1992).

Le BDS discute du dossier. En s'appuyant sur les meilleures pratiques et sur l'avis de la Faculté d'ingénierie, il est d'avis que la demande de la faculté est recevable.

R : 04-BDS-240820

Claudine Auger, appuyée par Francis Bourgoïn, propose :

« Qu'un diplôme posthume en génie civil (B. ing.) soit remis à Brooke-Lyn Thibodeau lors de la sanction des diplômes du 15 octobre 2024. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

Note : le BDS est d'avis qu'un règlement académique pourrait être élaboré à ce sujet. Le dossier sera remis au Comité des règlements (académiques).

Suivi : SG

5. Sanction des diplômes en vue de la remise des diplômes d'octobre

Le BDS passe en revue le tableau de l'étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes d'octobre 2024. Les quatre diplômes sont sanctionnés.

R : 05-BDS-240820

Gilles Roy, appuyé par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les quatre diplômes tel que présenté dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes d'octobre 2024 (BDS-240820). »

Vote sur R05

unanime

ADOPTÉE

6. Révision de la feuille de route SAC-240826

Le Bureau de direction du Sénat passe en revue la feuille de route. Tout est en ordre en vue de la prochaine réunion du Sénat.

7. Calendrier des réunions du Sénat académique

7.1 Réunion du CDP et du SAC à la mi-juin

La secrétaire générale rappelle qu'une réunion du CDP suivi d'une réunion du SAC a eu lieu le 7 juin. En termes de calendrier, il s'agit d'une première d'avoir une réunion du Sénat académique en juin. Un regard au niveau des présences et des absences (qui sont importantes pour le quorum) est présenté. Les résultats sont les suivants :

Comité de la planification :	22 présences et 8 absences (présences = 73,3 %) Quorum = 16 membres
------------------------------	---

Sénat académique :	25 présences et 15 absences (présences = 62,5 %) Quorum = 22 membres
--------------------	--

Ces réunions ont eu lieu en présentiel.

Les membres sont d'avis que diverses raisons peuvent expliquer les absences, notamment des emplois étudiants ou des déplacements professionnels.

Le recteur suggère de vérifier auprès de membres leur disponibilité pour la réunion du Sénat académique du 19 juin 2025.

Suivi : SG

8. Fin de mandat des professeures et professeurs aux divers comités du Sénat académique

À la suite des élections au sein des comités du Sénat académique et du respect des mandats en cours des membres des comités, la grande majorité des nominations/élections se sont terminées au cours de l'automne 2023 pour meubler les comités du Sénat. En raison des divergences en termes de date de début de mandat, ceci entraîne des incohérences en termes de date de fin de mandat. Il serait bien que tous les mandats se terminent le 30 juin de l'année en cours, soit à une date fixe. Pour ce faire, certains mandats des membres seront plus longs et d'autres plus courts.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 06-BDS-240820

Gilles Roy, appuyé par Lacina Coulibaly, propose :

« Exceptionnellement, afin d'harmoniser les processus de nominations, que les mandats des membres des comités, peu importe la date de début de mandat à l'automne 2023, se terminent au 30 juin (date fixe) conformément au mandat statutaire. »

Vote sur R06

unanime

ADOPTÉE

Par ailleurs, le recteur souhaite que l'EDD examine la question des mandats qui sont assumés par des chargés de cours ou des chargés d'enseignement. Ces membres n'ont pas nécessairement les mêmes horaires que des employés réguliers. Leur éligibilité pour un poste est-elle appropriée dans les circonstances? La question sera examinée à l'EDD.

Suivi : SG

Remerciements

Le recteur remercie l'équipe de transition, notamment Lynne Castonguay, Elizabeth Dawes et Stéfanie Wheaton pour leur contribution à la mise œuvre de la réforme des comités du Sénat.

9. Rapport annuel du Bureau de direction du Sénat académique

La secrétaire générale présente le rapport annuel du BDS pour la période s'étalant du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024. Celui-ci est déposé à titre d'information.

10. Prochaine réunion du BDS – le mardi 1^{er} octobre 2024

11. Clôture

La réunion se termine à 16 h 45.

Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat

Date : 1^{er} octobre 2024

Heure : 15 h 30

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Francis Bourgoïn, étudiant

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

Excusés

Denis Prud'homme, recteur et vice-chancelier, président du Comité

Lacina Coulibaly, professeur

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal

3.1 BDS-240820

R : 02-BDS-241001

Hélène Albert, appuyée par Francis Bourgoïn, propose :

« Que le procès-verbal du 20 août 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Affaires découlant

- *Sur le point 4 – Demande de la Faculté d'ingénierie – Sanction d'un diplôme posthume*

Le Bureau prend note que le diplôme de Mme Brooke-Lyn Thibodeau a été sanctionné et que les démarches pour le remettre à la famille sont en cours.

- *Sur le point 7.1 – réunion du CDP et du SAC à la mi-juin 2025*

Le Bureau prend note qu'un sondage auprès des membres du Sénat aura lieu en janvier/février.

- *Sur le point 8 – Fin de mandat des professeures et professeurs aux divers comités du Sénat académique*

Le Bureau prend note que ce point sera discuté à une prochaine réunion de l'Équipe de direction.

4. Sanction des diplômes en vue de la remise d'octobre

Le BDS passe en revue le tableau de l'étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes d'octobre 2024. Cent dix-huit diplômes sont sanctionnés.

R : 03-BDS-241001

Gilles Roy, appuyé par Claudine Auger, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes d'octobre 2024 (BDS-241001). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

5. Révision de la feuille de route SAC-241004

Le Bureau de direction du Sénat passe en revue la feuille de route. Tout est en ordre en vue de la prochaine réunion du Sénat.

6. Comité consultatif en enseignement et en recherche autochtones

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche présente le mandat du nouveau comité consultatif en enseignement et en recherche autochtones. Il est noté que ce comité relèvera du VRER.

Le document présente le mandat du comité ainsi que sa composition. On rappelle, entre autres, que le comité se penchera sur le développement de lignes directrices ou l'élaboration d'une politique sur les règles à respecter pour l'offre de cours disciplinaires à contenus autochtones, pour les contenus autochtones de cours, pour les pédagogies autochtones et pour la recherche autochtone.

La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-BDS-241001

Gilles Roy, appuyé par Claudine Auger, propose :

« Que le Bureau de direction accepte la création du comité consultatif en enseignement et en recherche autochtones, son mandat ainsi que la composition du comité tel que présenté dans le document intitulé « Comité consultatif en enseignement et en recherche autochtones. »

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

7. Prochaine réunion du BDS – le lundi 28 octobre 2024 à midi.

8. Clôture

La réunion se termine à 16 h 15.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat
Date : BDS-250203
Heure : 15 h 30

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Présences

Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Francis Bourgoin, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Lacina Coulibaly, professeur
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Excusé

Dr Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h 30.

2. Correspondance

- Lettre de Lise Ouellette, porte-parole du Comité citoyen pour un nouveau nom, en date du 27 janvier 2025.

Essentiellement, Mme Ouellette demande aux membres du Sénat académique de suspendre la démarche vers l'adoption d'une nouvelle signature et d'amorcer une réflexion publique rigoureuse et transparente sur le nom de l'Université.

Le BDS discute du contenu. On rappelle que la décision a été prise par le Conseil de l'Université en décembre 2023. On rappelle également que le Sénat académique a eu l'occasion de discuter du dossier à plusieurs reprises, notamment lors des présentations du recteur (rapport du recteur) ou lors de la présentation des dossiers discutés au Conseil de l'Université.

Le BDS souhaite que le Sénat académique reçoive la lettre. Après réception, le président d'assemblée fera quelques rappels en termes de traitement de la lettre. Le BDS considère que la lettre devrait être traitée au Conseil de l'Université du fait que ce dossier a été examiné et traité par cette instance.

Suivi : SG et Président d'assemblée

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-250203

Gilles Roy, appuyé par Francis Bourgoin, propose :

« Que l'ordre du jour du BDS-250203 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-241125

R : 02-BDS-250203

Lacina Coulibaly, appuyé par Claudine Auger, propose :

« Que le procès-verbal du 25 novembre 2024 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Présidence d'assemblée du Sénat académique

5.1 Résultats de l'évaluation du président d'assemblée

Le BDS passe en revue les commentaires obtenus à la suite de l'évaluation du président d'assemblée du Sénat académique. Les commentaires sont élogieux. Le BDS note que, pour le renouvellement, tous les membres du Sénat académique donnent leur appui à M. LeBlanc.

Le BDS félicite M. LeBlanc. Toutes et tous sont en faveur de son renouvellement.

R : 03-BDS-250203

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Bureau de direction recommande au Sénat académique le renouvellement de M. Matthieu LeBlanc au poste de président d'assemblée du Sénat académique pour l'année 2025-2026. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

6. Sanction des études

Dossiers à l'étude

Le Comité examine plusieurs dossiers en vue de la remise des diplômes du 15 février 2025. Tout est en ordre. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 04-BDS-250203

Francis Bourgoïn, appuyé par Claudine Auger, propose :

*« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document *Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de février 2025* (BDS-250203). »*

Vote sur R04

unanime

ADOPTÉE

7. Sondage – Disponibilités à la réunion du SAC-250619

Lors de la réunion du BDS du 20 août 2024, il avait été question de faire passer un sondage auprès des membres du Sénat afin de connaître leur disponibilité pour la réunion du 19 juin 2025.

On rappelle que, le 7 juin 2024, seulement 62,5 % des membres ont participé à la réunion.

Le BDS souhaite que l'on procède à la tenue du sondage. Il serait bien de faire remarquer dans une note que la fête de l'Université sera célébrée le même jour.

Le BDS approuve les questions du sondage.

Suivi : Secrétariat général

8. Calendrier des réunions du Sénat académique et de ses comités pour 2025-2026

Le BDS passe en revue le calendrier des réunions pour l'année 2025-2026. Le calendrier est adopté tel quel.

9. Révision de la feuille de route – SAC-250207

Le BDS passe en revue la feuille de route. Deux questions retiennent l'attention.

- 1) La lettre de Lise Ouellette sera discutée avec le recteur avant le dépôt sur Dilitrust.
- 2) Vérifier s'il y aura un rapport du recteur lors de la réunion.

Pour les autres points, tout est en ordre.

Suivi : Secrétariat général

10. Prochaine réunion du BDS : le 3 mars 2025 à 15 h 30.

11. Clôture

La réunion se termine à 16 h 40.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat
Date : BDS-250303
Heure : 13 h

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Présences

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Francis Bourgoin, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Lacina Coulibaly, professeur
Dr Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 13 h.

2. Correspondance

- Correspondance de Jean-Paul Bourque du 26 février 2025 qui propose à l'Université de Moncton de renommer l'institution Université Antonine-Maillet. Cette correspondance sera partagée avec les membres du Sénat académique.

Le président d'assemblée présentera ce point de la même façon qu'il l'avait fait pour la lettre de Mme Lise Ouellette à la dernière réunion du Sénat académique.

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-250303

Hélène Albert, appuyée par Francis Bourgoin, propose :

« Que l'ordre du jour du BDS-250303 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-250203

R : 02-BDS-250303

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal du 3 février 2025 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Sanction des études

Dossiers à l'étude

Le comité examine deux dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2025. Tout est en ordre. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-BDS-250303

Francis Bourgoin, appuyé par Claudine Auger, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2025. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

6. Résultats du sondage – Disponibilités des membres à la réunion du SAC-250619

La secrétaire générale rappelle que la participation à la réunion du Sénat académique en juin 2024 frôlait le quorum (22 membres) et que la situation était plutôt ennuyante au niveau de la préparation. Puisqu'il est prévu que la réunion de juin 2025 sera en présentiel (en conséquence, entraîne des dépenses), un sondage a été fait auprès des membres afin de connaître leur intention d'y participer ou pas. Vingt-quatre personnes ont répondu au sondage. Sur ce nombre, 71 % prévoient participer, alors que 29 % ne le prévoient pas. Ce sondage ne permet pas de tirer la conclusion que le quorum serait atteint lors de la réunion du 19 juin 2025.

Par ailleurs, on note que les gens préfèrent une réunion en présentiel plutôt qu'en virtuel.

Après discussion, le BDS décide qu'un sondage sera fait séance tenante lors de la prochaine réunion du Sénat académique. Ainsi le « n » sera plus élevé et il sera plus facile de prendre une décision éclairée.

Suivi : SG

7. Suivi du SAC-250207 – Calendrier des réunions du Sénat académique et de ses comités pour 2025-2026

Le BDS discute du calendrier des réunions du Sénat académique et de ses comités pour l'année 2025-2026. On rappelle que le calendrier a été adopté, toutefois le Sénat académique souhaite que le BDS examine le nombre de réunions.

Les membres soulèvent divers points :

- La réforme des comités du Sénat académique entraîne un nombre plus élevé de réunions. Pour l'année 2025-2026, on compte 67 réunions en plus de celles du Comité des grades honorifiques (4), du CAP (1 à 3) et du CLF (6).
- Les réunions sont surtout à distance alors que les gens préfèrent les réunions en présentiel. Les réunions en présentiel sont plus conviviales et plaisantes.
- Il y a un risque que les réunions à distance fassent en sorte que l'engagement se perde au fil du temps. Il y a un risque que les gens travaillent sur autre chose pendant la réunion. La qualité pourrait s'effriter.
- L'objectif de la réforme des comités était d'améliorer la rapidité du traitement des dossiers. L'ajout de cinq réunions du Sénat académique augmente la rapidité dans la prise de décisions.
- Nombreuses universités ont des réunions du Sénat académique mensuellement. Des réunions plus courtes sont intéressantes.

- Le Comité d'assurance de la qualité (CAQ) est un bel ajout.
- La réforme des comités a un impact sur la représentation étudiante. Les personnes étudiantes estiment qu'il y a un effet d'écran et de camouflage de leur voix du fait qu'il y a plus de réunions (voir le point 8 à ce sujet) et plus de membres.
- Le fait que les sénateurs-étudiants ne sont pas membres des comités du Sénat (à l'exception de certains), le flux de la voix étudiante perd de son pouvoir.

Le recteur rappelle qu'une évaluation de la réforme des comités aura lieu cet automne. Sur ce point, il suggère qu'un groupe de travail soit mis sur pied. Ce point sera placé à l'ordre du jour d'une prochaine réunion du Sénat académique.

Au sujet du calendrier en tant que tel, il est proposé que l'on respecte la proposition pour les mois d'août à décembre 2025. Une révision du calendrier pour les mois de janvier à juin 2026 se fera au cours des prochains mois à la lumière de l'évaluation.

8. Demande d'ajout au projet d'ordre du jour de la réunion du SAC-250307

Le BDS passe en revue une correspondance du 27 février 2025 du président de la FÉCUM, Alexandre Levesque, au sujet d'une déclaration pour une gouvernance universitaire inclusive et la reconnaissance des perspectives étudiantes.

M. Bourgoin explique que les membres étudiants du Sénat académique considèrent que leurs points de vue ne sont pas pris en compte dans les décisions finales. Il fait état d'une récente décision du Sénat académique par rapport à un règlement académique. M. Bourgoin soulève les points suivants :

- Il y a une perte totale de confiance envers les instances du Sénat académique.
- Le Sénat académique ne veut pas considérer la voix des personnes étudiantes.
- L'exemple de l'adoption d'un passage du règlement 8.8 des règlements académiques démontre que la voix étudiante (alors que le règlement touche les personnes étudiantes) n'a pas été écoutée, entendue ou respectée.

M. Bourgoin présente la déclaration. Il indique que les personnes étudiantes devraient recevoir une formation de base, à savoir comment prendre la parole dans les instances, comment se préparer pour les réunions, comment se faire entendre, etc.

Le recteur suggère que l'on mette en place un groupe de travail qui se penchera non seulement sur les éléments de la déclaration, mais sur les pratiques des autres universités. Pour formaliser le tout, le BDS propose qu'un groupe de travail soit mis sur pied et qu'il soit composé de trois membres du corps professoral, trois personnes étudiantes, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et la secrétaire générale.

Le point sera mis à l'ordre du jour de la réunion du Sénat académique du 7 mars 2025.

9. Prochaine réunion du BDS

La prochaine réunion aura lieu le lundi 7 avril à 15 h 30.

10. Clôture

La réunion se termine à 14 h 30.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Lieu : Rectorat
Date : BDS-250407
Heure : 15 h 30

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Présences

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier
Hélène Albert, professeure
Claudine Auger, professeure
Francis Bourgoïn, étudiant
Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale
Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Excusé

Lacina Coulibaly, professeur

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée
Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h 30.

2. Correspondance

Aucune correspondance

3. Adoption de l'ordre du jour

R : 01-BDS-250407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

4. Adoption du procès-verbal BDS-250303

R : 02-BDS-250303

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le procès-verbal du 3 mars 2025 soit adopté tel que présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

5. Suivi de la réunion SAC-250307

5.1 Calendrier des réunions 2025-2026 – le 25 août 2025

Sur le calendrier des réunions

Afin d'examiner la question du nombre de réunions des comités du Sénat académique, du calendrier des réunions, du lien avec les exigences des *Statuts* et *règlements* et de l'évaluation de la réforme des comités du Sénat académique, le BDS souhaite qu'un groupe de travail soit créé. Ce groupe sera composé des personnes suivantes :

- Claudine Auger, professeure sénatrice
- Lynne Castonguay, secrétaire générale
- Elizabeth Dawes, vice-rectrice adjointe à l'enseignement et aux affaires professorales
- Stéphanie Wheaton, registraire
- Une personne étudiante (à nommer, voir Francis Bourgoin pour des noms)

On suggère au groupe de travail de rencontrer les présidents des comités (Denis Prud'homme, Gilles Roy, Sophie LeBlanc-Roy et Elizabeth Dawes) afin d'obtenir leurs réactions face au nombre de réunions.

Les réunions qui auront lieu le 25 août 2025

En suivi à un commentaire d'une sénatrice, le BDS est d'avis que la réunion du Sénat académique prévue le 25 août à 8 h 30 (en présentiel) ainsi que celle du Comité des règlements qui est à 15 h peuvent avoir lieu le même jour.

6. Sanction des études

Dossiers à l'étude

Le comité examine sept dossiers en vue de la remise des diplômes de mai 2025. Tout est en ordre. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 03-BDS-250407

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de mai 2025 (BDS-250407). »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. Liste des personnes finissantes de février 2025

Le BDS note que 249 dossiers ont été sanctionnés en vue de la remise des diplômes du 15 février 2025.

Campus d'Edmundston	60 diplômes
Campus de Moncton	133 diplômes
Campus de Shippagan	56 diplômes

Ce nombre est élevé comparativement aux années précédentes.

8. Révision de la feuille de route SAC-250411

Le BDS passe en revue la feuille de route de la prochaine réunion du Sénat académique. Le BDS est conscient qu'il est possible que tous les points ne soient pas traités.

Le BDS note que les réunions en mai et juin pourraient avoir une plus longue durée (13 h à 16 h 30).

9. Prochaine réunion du BDS

La prochaine réunion aura lieu le lundi 5 mai à midi.

10. Clôture

La réunion se termine à 16 h 30.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Date : BDS-250505

Heure : 12 h

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Présences

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Francis Bourgoin, étudiant

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Excusé

Lacina Coulibaly, professeur

Invités

Janice Comeau, secrétaire d'assemblée

Matthieu LeBlanc, président d'assemblée

1. Ouverture de la réunion

La réunion commence à midi.

2. Correspondance

Aucune correspondance

3. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté par consensus.

4. Adoption du procès-verbal BDS-250407

Le procès-verbal du 7 avril 2025 est adopté par consensus tel que présenté.

Suivi du BDS-250407

Le BDS prend note que Alex Brownstein est la personne nommée par les personnes étudiantes au sein du comité qui se penchera sur le calendrier des réunions. Ce comité sera composé de Claudine Auger, Lynne Castonguay, Elizabeth Dawes, Stéphanie Wheaton et Alex Brownstein.

5. Sanction des études

Dossiers à l'étude

Le BDS examine des dossiers en vue de la remise des diplômes en mai 2025. Tout est en ordre. La proposition suivante est mise aux voix.

R : 01-BDS-250407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de mai 2025 (BDS-250505). »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

6. Liste des personnes finissantes de février 2025

Le Bureau de direction examine les dossiers en vue de la remise des médailles académiques du Gouverneur général du Canada lors de la collation des grades en mai 2025.

Médaille d'argent

Le BDS examine trois dossiers ayant des notes parfaites en vue de l'attribution de la médaille d'argent. Après examen des cotes Z, le dossier de Alexandra Snider se distingue. On note également que Mme Snider a fait un baccalauréat de quatre ans, alors que les deux autres candidatures sont inscrites à des programmes de postbaccalauréat de deux ans.

Médaille d'or

Le BDS prend note que, pour l'attribution de médaille d'or, la Faculté des études supérieures et de la recherche a examiné 16 dossiers de candidatures ayant des notes parfaites de 4,3/4,3. Le comité de la FESR recommande le dossier d'Adèle Léger, personne finissante au programme de maîtrise en biochimie.

R : 02-BDS-250407

Gilles Roy, appuyé par Hélène Albert, propose :

*« Que la médaille d'argent du Gouverneur général du Canada soit remise à **Alexandra Snider** (B.A. majeure en français) lors de la collation des grades du mois de mai 2025. »*

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

Médaille d'or

R : 03-BDS-250407

Hélène Albert, appuyée par Gilles Roy, propose :

*« Que la médaille d'or du Gouverneur général du Canada soit remise à **Adèle Léger** (maîtrise en biochimie) lors de la collation des grades du mois de mai 2025. »*

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

7. Révision de la feuille de route SAC-250509

Le BDS passe en revue la feuille de route de la prochaine réunion du Sénat académique.

Le BDS est conscient qu'il s'agit d'une longue réunion (10 h 30 à 16 h) en raison de l'étude du règlement 8.8. Il se peut que certains points ne soient pas traités.

8. Prochaines réunions du BDS

Réunion extraordinaire – 14 mai à 15 h 30

Réunion ordinaire – 16 juin à 15 h 30

9. Clôture

La réunion se termine à 13 h.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*

BUREAU DE DIRECTION DU SÉNAT ACADÉMIQUE – PROCÈS-VERBAL

Date : BDS-250514

Heure : 15 h 36

www.umoncton.ca/gouvernance/BDS

MEMBRES DU COMITÉ – Tableau des présences

Présences

Denis Prud'homme, président, recteur et vice-chancelier

Hélène Albert, professeure

Claudine Auger, professeure

Étienne Bélanger, étudiant

Lynne Castonguay, vice-présidente et secrétaire générale

Lacina Coulibaly, professeur

Gilles Roy, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

1. Ouverture de la réunion.

La réunion commence à 15 h 36.

2. But de la convocation

Il s'agit d'examiner une dernière fois les candidatures au diplôme en vue de leur sanction pour la remise des grades de mai 2025, et ce, pour les trois campus.

3. Sanction des études

Dossiers à l'étude

Le BDS examine des dossiers en vue de la remise des diplômes en mai 2025. Tout est en ordre. Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 01-BDS-250514

Hélène Albert, appuyée par Claudine Auger, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de mai 2025 (BDS-250514) pour le campus d'Edmundston. »

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

R : 02-BDS-250514

Hélène Albert, appuyée par Lacina Coulibaly, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de mai 2025 (BDS-250514) pour le campus de Moncton. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

R : 03-BDS-250514

Claudine Auger, appuyée par Hélène Albert, propose :

« Que le Bureau de direction sanctionne les dossiers étudiants tels que présentés dans le document Étude finale des dossiers de la remise des diplômes de mai 2025 (BDS-250514) pour le campus de Shippagan. »

Vote sur R03

unanime

ADOPTÉE

4. Clôture

La réunion se termine à 15 h 43.

*Procès-verbal préparé par :
Lynne Castonguay
Secrétaire générale*